

LA DH 02/04/2010

Les épiceries leur font de l'ombre

MOLENBEEK

Les nightshops estiment déloyale la concurrence des épiceries

COMMERCES À Molenbeek, certains commerçants estiment que leurs phonestops et nightshops subissent une "concurrence déloyale" de la part des épiceries ouvertes jusqu'à nuit.

L'échevine en charge de l'Économie et des commerces Françoise Schepmans a donc préparé un projet de règlement qui pourrait être bientôt approuvé par le collège.

"Le but n'est pas de casser ces commerces mais de donner plus de visibilité aux phonestops et aux nightshops par rapport aux épiceries", explique l'échevine. "Il s'agira d'intervenir pour que celles-ci n'excèdent pas les heures d'ouverture prévues par rapport aux magasins de nuit et aux bureaux de télécoms."

FRANÇOISE SCHEPMANS veut permettre aux habitants de profiter des avantages d'une bonne police, "notamment de la sûreté, de la salubrité, de la sûreté et de la tranquillité publique dans les rues, lieux et édifices."

D'autant que l'implantation de magasins de nuit dans les

zones à forte concentration de logements est "inopportune" car ils peuvent être "à l'origine de troubles à l'ordre public", indique l'échevine.

"Ce règlement permettra aussi aux commerçants molenbeekoïses de ne pas se marcher les uns sur les autres", ajoute l'échevine qui prévoit que l'implantation des nightshops et phonestops ne dépasse pas un périmètre de 150 m entre établissements.

Une taxe de 2.000 € sera demandée aux nouveaux commerçants et 500 € de redevance par an. "Ceci à la demande des services et des commerçants concernés."

Lud. N.